

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 20 décembre 2019 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 22 NOVEMBRE 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le PV du Collège du 22 novembre 2019.

2. MP ACHAT CITERNE 12.000 L – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 9 décembre 2019 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Acquisition camion-citerne 12000 L" à l'entreprise avec la seule offre (sur base du prix), à savoir Etn. P. Vanassche & Cie NV/SA, Brugsesteenweg, 2 - 4 à 8531 HULSTE (Harelbeke), pour le montant d'offre contrôlé de € 297.794,46 hors TVA ou € 360.331,30, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-98.

3. MP ACHAT CITERNE 8.000 L – ANNULATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'arrêter la procédure de passation pour l'acquisition d'un camion-citerne 8000 L 4x4 et de ne pas attribuer le marché ; D'avertir le soumissionnaire susmentionné par écrit de cette décision.

4. MP ACHAT ORDINATEURS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande d'ordinateurs auprès de la société OpenIt, pour les montants suivants : Lot 1 - 5 PC de bureau : 5.321,29 € TTC ; Lot 2 - 5 PC portables : 8.265,63 € TTC ; Lot 3 - 1 PC portable technique : 2.666,32 € TTC ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/742-53.

5. MP ACHAT 4 TRONÇONNEUSES – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de reporter ce point.

6. MP ACHAT MANNEQUINS RÉANIMATION ADULTE – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de reporter ce point.

7. MP MATÉRIEL INFORMATIQUE – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de câbles et connecteurs auprès de la société RS-Online, pour les montants suivants : Lot 4 - antennes GSM : 1.121,16 € TTC ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/742-53.

8. ACHAT TABLE INOX – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande n° LPZO19/1037 pour l'achat d'une table avec plonge en inox auprès de la société M.C.P. Sprl-u d'ANHEE, pour un montant total de 4.189,66 € TTC ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/723-60.

9. LOGICIEL DE PAIE – ABONNEMENT MODULES CONGÉS ET POINTAGE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord de principe sur l'achat des modules de congé et de pointage ; de solliciter une mise à jour de l'offre avant de statuer.

10. DROITS CONSTATÉS – NON VALEURS – 2015-2018

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux articles détaillés dans la liste jointe au dossier liée aux années 2015, 2016, 2017 et 2018 ; De porter en non-valeurs les montants y afférents et ce pour les motifs invoqués ci-dessus ainsi que dans le but de présenter une situation comptable et budgétaire conforme aux situations constatées.

11. DÉCISION N° 10 DU COLLÈGE DU 25/09/19 -SUSPENSION TUTELLE – ANNULATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'annuler sa délibération n° 10 du 25 septembre 2019.

12. FACTURE AMBULANCE – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture contestée, estimant que les conditions relatives à la facturation sont bien d'application.

13. FACTURE INTERVENTION – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de dégrever la facture contestée, estimant que l'intervention a été bien trop tardive et n'a pas abouti à un résultat probant.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION SECOURISTE-AMBULANCIÈRE POSTE DE DINANT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter la démission d'une secouriste-ambulancière volontaire au Poste de secours de Dinant à la date du 30 janvier 2020.

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROFESSIONNALISATION LIEUTENANT – DÉSIGNATION JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de désigner comme suit les membres du jury pour les épreuves de promotion par mobilité au grade de sergent professionnel : 1 officier de la zone DINAPHI : le Capitaine Marc LEONARD ; 2 officiers d'une autre zone : le Major François HENRY de ZOHE, pas possible d'avoir un autre officier ; 1 membre du Collège : Mme Nathalie DEMANET, Bourgmestre de Havelange ; La Directrice administrative.

16. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROMOTION PAR MOBILITÉ SERGENT – DÉSIGNATION JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide désigner comme suit les membres du jury pour les épreuves de promotion par mobilité au grade de sergent professionnel : 2 officiers de la zone DINAPHI : le Capitaine Marc LEONARD et le Lieutenant Patrice LIETART ; 1 membre du Collège : Mme Nathalie DEMANET, Bourgmestre de Havelange ; La Directrice administrative ou son délégué.

17. PERSONNEL ADMINISTRATIF -DEMANDES PERSONNELLES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre acte des demandes personnelles de deux agents et d'étudier les possibilités afin d'y répondre au mieux.

18. PERSONNEL ADMINISTRATIF – REPORT DE CONGÉS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'autoriser un agent administratif à reporter l'ensemble de ses congés non pris en 2019 au plus tard jusqu'au 30 avril 2020.

19. COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE – SUIVI

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de reporter ce point.

20. REZONWAL – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur la participation de la zone aux réunions de l'asbl en création REZONWAL durant un an sans y adhérer immédiatement.

21. AGENDA 2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de fixer les séances du Collège après la réunion du Conseil de zone et le vendredi après-midi 15 jours avant la séance du Conseil.

22. PROJET CONVOCATION CONSEIL DU 17/01/2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de fixer l'ordre du jour du Conseil de zone du 17/01/2020.

23. DIVERS

a) A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de désigner un avocat pour conseiller la zone dans un dossier de plainte.

La Secrétaire de la zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN